



ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES



Compte rendu de CA de l'APE Marcel Canonnet

du Lundi 20 Janvier 2025

Présents : Mathieu CROCHEMORE, Louise ROUAUX, Carole MORISSEAU (ALCT), Sophie LE MOAL, Manuel PERRET, Marjolaine THOMAS, Élodie LE GALL, Fanny GRELLIER, Hélène BAZILE, Stéphane GRICOURT, Helena FIEVE, Michaël VANNIER, Audrey BUISSON, Justine SAUVAGET, Charlotte HERBRETEAU, Émilien BRUNELIERE.

Excusés : Fanny GINGREAU, Adeline CHEVREUIL.

1. Approbation du dernier compte rendu du 09 décembre 2024 :

Rien à signaler sur ce compte rendu de décembre.

En revanche, remarque est faite sur le compte rendu de novembre, où une réunion TAP a eu lieu en novembre 2024. Cette réunion, initiée par la municipalité était en fait un bilan des TAP et un retour sur la semaine à quatre jours et demie. La parole a été donnée aux directrices des deux écoles de la commune et aux deux associations de parents d'élèves. Réunion qui concerne plus les représentants de parents que l'APE, donc communiquer le courriel en amont de la réunion. La prochaine réunion TAP aura lieu en juin 2025.

2. Point FCPE :

Marjolaine fait un point sur les adhésions FCPE pour cette année scolaire 2024 / 2025 : 17 adhésions FCPE à ce jour. Favoriser les inscriptions FCPE en ligne. Le montant des cotisations FCPE qui revient à l'APE est de 91 euros à ce jour.

Marjolaine fait également part au CA d'une nouvelle obligation fiscal visant les associations : message envoyé par la FCPE 44 :

« Bonjour à toutes et à tous,

L'article 19 de la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 impose désormais aux associations de déclarer les dons pour lesquels elles ont émis des reçus fiscaux (particuliers et entreprises).

La FCPE nationale nous a indiqué cette évolution dans la Lettre aux responsables départementaux du 7 avril 2022.

La FCPE44 a donc procédé à la déclaration de tous les dons perçus pour les années civiles 2022 et 2023, qui comprenaient toutes les adhésions FCPE de Loire Atlantique, qu'elles proviennent de conseils locaux Sections ou Associations.

Qui est concerné par cette nouvelle déclaration annuelle ?

- Les FCPE départementales pour les dons effectués auprès des conseils locaux Sections (qui ne sont pas constitués en association).
- Et, à partir de l'année 2024, les conseils locaux constitués en association Loi 1901 et déclarés en préfecture, ce qui est votre cas.

Que faut-il déclarer ?

Le nombre de dons perçus et le montant global des dons où il y a eu des reçus fiscaux (cotisations des adhérents + dons des particuliers + dons des entreprises).

Le secrétariat de la FCPE44 pourra extraire les données nécessaires à partir du logiciel de gestion des adhésions courant mars 2025 et les transmettra à chaque conseil local Association.

Vous n'aurez pas à joindre les reçus fiscaux à la déclaration mais il faudra les conserver en cas de contrôle.

Pour quelle période ?

La déclaration porte sur l'année civile écoulée. Donc la déclaration 2025 portera sur l'année civile 2024.

Quel est le délai pour faire sa déclaration ?

APE - Ecole Publique Marcel Canonnet
3 rue des Sports 44 690 CHÂTEAU-THÉBAUD
apemarcelcanonnet@gmail.com / ape-chateauthebaud.sportsregions.fr



ASSOCIATION DE PARENTS D'ELÈVES



Avant début mai 2025 pour les dons perçus en 2024. Nous ne connaissons pas encore la date précise et vous la communiquerons dès que que la FCPE Nationale nous aura transmis l'information

Comment faire sa déclaration ?

En ligne sur le site dédié <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/declaration-des-dons> en vous créant un compte (mail + identifiant).

Vous aurez besoin à minima du numéro RNA de votre association (ce numéro commence par W44 et se trouve sur tous les récépissés reçus de la préfecture). Un numéro de SIRET ne semble à priori pas nécessaire.

Qui je peux contacter ?

Nos secrétaires se tiennent à votre disposition pour toute question.

Et en cas de questions spécifiques ?

Votre correspondant association au sein de l'administration fiscale : [liste des contacts à la DGFIP](#)

Ressources

L'article complet sur le site des impôts : <https://www.impots.gouv.fr/professionnel/declaration-des-dons-et-recus>

La [FAQ - Déclaration des dons.pdf \(impots.gouv.fr\)](#)

En pièce jointe de ce mail, l'article fiscalité (page 9) de la Revue associations In Extenso.

Le Bureau de la FCPE44 »

Tout cela n'étant pas très claire, Marjolaine va prendre contact avec la FCPE 44 pour rendre plus compréhensible tout cela.

3. Bilan Repair Café du vignoble :

Pour la première année, le Repair Café du Vignoble qui s'est déroulé le 18 janvier dernier, à proposer, sur la commune de Château-Thébaud, une offre nouvelle : « entretien ton vélo » à destination des enfants, des ados mais aussi des adultes. Cet atelier, qui devait sur le papier être tenu par des membres de l'APE, ne l'a pas trop été dans la réalité car il y avait des gens plus compétents pour le faire. Nous avons fait d'autres tâches, à la place. 7 personnes sont venus entretenir leur vélo par des mains d'experts. Le bilan du Repair Café pour cette année, c'est une cinquantaine d'appareils examinés et une trentaines remise en service.

4. Bilan action Père Noël :

Cette année, le Père Noël est venu dans l'école sur deux demies journées : le jeudi après-midi et le vendredi matin.

- Souhait de l'équipe pédagogique : idéalement le faire sur une journée, et plutôt en début de semaine.
- Souhait de l'APE : organisation plus simple à trouver sur une journée complète plutôt que sur deux demies journées. Pensez à communiquer aux lutins les différentes prises de photo : photo individuelle de chaque élève avec son livre et le Père Noël si il le souhaite, photo individuelle de la maîtresse ou du maître avec le Père Noël si elle/il le souhaite et photo de groupe/classe avec le Père Noël).
- Souhait du Père Noël : anticiper la réservation, septembre dans l'idéal.

Faire attention avec les élèves en inclusion, bien tenir informé le Père Noël sur ce sujet avant la tournée des classes.

Il est rappelé que chaque action doit être financée, et qu'il faut rester méticuleux dans la dépense des deniers de l'APE. Chaque dépense doit être budgétisée en amont d'une action. Nous nous sommes pris un peu tard dans le choix qui a été fait cette année, à anticiper pour l'année prochaine.



ASSOCIATION DE PARENTS D'ELÈVES



Un grand merci à Helena, pour ces prises de photos, qui ont été appréciées, tant par sa rapidité de développement des photos que pour sa qualité finale. Helena n'a pas souhaitée avoir un bon cadeau pour la remercier, cela sera sa contribution à l'APE pour cette année.

5. Bilan action Goûter de Noël :

Piloté par Ludivine, goûter qui s'est très bien déroulé, beaucoup de monde malgré le temps (le goûter de Noël est souvent le goûter le plus fréquenté avec celui des grandes vacances).

Ludivine est pour garder le même format : demande de ganivelle à la municipalité, demande de la chocolatière à l'association « La Grappe », demande d'un barnum 6 x 3 et des gobelets à l'Amicale Laïque de Château-Thébaud. Vin chaud (5 litres) = OUI, chocolat chaud (6 litres) = OUI, jus de pomme chaud = NON. Il est proposé de demandé aux parents de réaliser, à l'occasion de ce goûter, Crêpes et gâteaux partagés = faire un retour à Ludivine, référente APE des goûters.

Faire une demande à Annick, pour faire sortir les enfants allant à la périscolaire, par le grand portail de l'entrée principal en lieu et place du portillon à côté du bâtiment des TPS-PS-MS de Julie, pour qu'ils puissent prendre un goûter comme les autres enfants.

6. Photo de classe pour la rentrée 2025 / 2026 :

Helena, maman de Johann dans la classe de Frédérique et Charlie dans la classe d'Anne-Marie, photographe de profession, est venue nous présenter son travail sur des réalisations de photos de classe d'écoles primaires.

Il est rappelé, qu'à ce jour, l'APE n'a aucun regard sur les photos de classe, toutes les décisions sont prises par l'équipe pédagogique et la direction de l'école, il est donc proposé à Helena, de voir directement avec Élise les possibilités qui peuvent être engagées pour l'année prochaine.

A suivre ...

7. Actions à venir : Action Brioche BONNIN :

Référente de la gestion des commandes : Sophie, Marjolaine s'occupe de lui donner accès à hello asso et Émilien lui transmettra les flyers de commande déposés dans la boîte aux lettres de l'APE.

Charlotte va réaliser le flyer de commande des brioches sur le même format que celui du jus de pomme. Manuel lui transmettra le flyer du jus de pomme pour exemple.

Distribution des flyers, ce vendredi 24 janvier, pour une clôture des commandes le dimanche 09 février 2025.

Distribution des commandes : deux créneaux de retraits des commandes seront organisés :

- Le mercredi 05 mars 2025, de 11h30 à 12h00
- Le vendredi 07 mars 2025, de 16h15 à 18h30

8. Actions à venir : Goûter des vacances d'hiver :

Présents pour ce goûter : Ludivine (référente), Matthieu (à partir de 16h45), Charlotte, Carole (ALCT).

Ludivine est pour garder le même format que le goûter de Noël : demande de ganivelle à la municipalité, demande de la chocolatière à l'association « La Grappe », demande d'un barnum 6 x 3 + gobelets à l'Amicale Laïque de Château-Thébaud. Vin chaud (5 litres) = OUI, chocolat chaud (6 litres) = OUI, jus de pomme chaud = NON. Il est proposé de demandé aux



ASSOCIATION DE PARENTS D'ELÈVES



parents de réaliser, à l'occasion de ce goûter, Crêpes et gâteaux partagés = faire un retour à Ludivine, référente APE des goûters.

Faire une demande à Annick, pour faire sortir les enfants allant à la périscolaire, par l'entrée principal en lieu et place du portillon à côté du bâtiment des TPS-PS-MS de Julie, pour qu'ils puissent prendre un goûter comme les autres enfants.

9. Actions à venir : Benne à papier :

Louise (référente) nous fait un point de situation : tout est calé :

- Demande d'arrêté municipal pour la pose de la benne : OK
- Communication panneaux électroniques : OK
- Appels aux entreprises : Louise demande de l'aide pour appeler les entreprises du coin si on les appelle.
- Pour la facturation de l'an passé (2024), Matthieu envoie les infos à Émilien et Marjolaine.

10. Point commission Inclusion :

Manuel fait un point sur la commission inclusion, rien de plus que lors de la dernière réunion de CA hormis la vente de plants qui se prépare.

Rappel pour cette vente de plants : les commandes devront être retirées directement à l'ÉSAT de Vertou « La Bauche Malo » et non au local APE comme les autres actions.

Manuel nous fait également part d'une invitation de Cinéтик, section de l'Amicale Laïque de Château-Thébaud, qui organise, du 15 février au 15 avril :

« **Cinéтик 2025** : Un festival de cinéma engagé sur deux mois pour débattre et échanger autour des enjeux de société !

Le collectif Cinéтик est heureux d'annoncer la tenue du festival Cinéтик 2025, qui se déroulera du 15 février au 15 avril 2025.

Cette édition marquera une nouvelle étape dans l'histoire de Cinéтик, qui évolue cette année en un événement de deux mois, et non plus trois périodes distinctes.

Le thème choisi pour cette édition est : "Ensemble différent.es, ensemble plus fort.es", un appel à l'inclusion et à la solidarité.

Les temps forts du festival

Le festival Cinéтик se décline en deux temps forts :

- **Cinéтик (15 février - 15 mars) :** Ce premier temps est destiné au grand public.

Chaque projection sera suivie de débats animés par des bénévoles et des intervenants locaux, permettant d'approfondir les thématiques abordées par les films et de créer du lien sur le territoire. Les films choisis cette année abordent des problématiques de société actuelles, telles que la santé, les discriminations, et les luttes sociales.

Trois œuvres ont été sélectionnées pour cette édition :

Film Santé : "**De l'or dans les yeux**", de Stéphanie Pillonca et Fabien Bouillaud (2024, 58 min) . En collaboration avec Harmonie Mutuelle, partenaire du festival.

Film Discrimination : "**Chacun pour tous**", de Vianney Lebasque (2018, 1h34)

Film Société : "**Sais-tu pourquoi je saute ?**", de Jerry Rothwell (1h32)

Participants : les Amicales laïques de Saint-Sébastien-sur-Loire, Château-Thébaud, Saint-Lumine-de-Clisson, Aigrefeuille-sur-Maine, Saint-Hilaire-de-Clisson, Le Pellerin, Carquefou,

- **Cinéтик scolaire (15 mars - 15 avril) :**



ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES



Un volet dédié aux écoles du département, soutenu par les amicales laïques, avec la projection au sein des établissements scolaires du film "Demain est à nous", de Gilles de Maistre (2019, 1h25), dans le cadre des Semaines d'éducation contre le racisme et toutes les formes de discrimination. Ce programme s'inscrit dans une démarche éducative et de sensibilisation autour du racisme et des discriminations, et est suivi d'ateliers animés en classe par des bénévoles et des professionnels, afin de favoriser les échanges avec les élèves.

Participants : les amicales laïques de Bouvron, Prinquiau, La Chevallerais, Guenrouet, Sainte Reine de Bretagne, Savenay, Montoir Centre, La Grigonnais, Conquereuil, St Lumine de Clisson, Bouée, Vay, Pont Château, Marsac sur Don, Blain.

11. Point commission Fête de l'École 2025 :

Émilien fait un point sur la commission Fête de l'École 2025 : 2^{ème} réunion fête de l'école qui s'est tenu mercredi 15 janvier :

- Nous sommes en recherche de sonorisation pour les spectacles des élèves qui se dérouleront sur la scène naturelle en extérieure : Fanny va demander à Hélène et Mathieu (ses voisins)
- La bourriche sera remplacée cette année par le jeux des enveloppes : c'est Aurélie, la maman Élif qui se chargera de l'organisation et de trouver les lots : Marjolaine et Émilien se chargent de lui fournir des enveloppes, des timbres et la somme de 200 euro pour l'achat des petits lots.
- Comme indiqué précédemment, nous allons, cette année organiser un repas assis
- Un flyer rappelant la fête de l'école et son déroulé (date, lieu, réunion bénévole, repas assis, réservations, etc) sera communiqué avant les vacances d'hiver dans les cartables. Ce flyer sera réalisé par Fanny et Adeline
- Le flyer de réservations des commandes sera communiqué la semaine précédant les vacances de printemps, donc début des réservations des repas autour du 31 mars et réservation possible jusqu'au 15 juin 2025 inclus. Ce flyer sera réalisé par Ludivine et Adeline.
- Propositions plats adultes : Mafé poulet 10€ / Thiou Poulet 10€ / Samoussa 6€ / Plat végétarien 10€ / + fruit frais
- Propositions plats enfants : Mafé poulet ??€ / Thiou Poulet ??€ / Plat végétarien ??€ / Repas APE 5€ (jambon blanc + frites + yaourt ou compote ou fruit frais)

Pour information, à l'heure où je rédige ce compte rendu, nous venons de recevoir, de la part de la municipalité la validation de notre date pour la Fête de l'École 2026 : week-end validé pour l'APE : 26/27/28 juin 2026.

12. Questions diverses

- Illustrateur / Illustratrice : la directrice de notre école Marcel Canonnet, nous a envoyé un courriel, adressé à notre APE et à l'Amicale Laïque :

« Bonjour,

Dans le cadre du projet autour du livre lié à la vente de livres, un illustrateur est venu à l'école au mois de décembre pour les classes de Frédérique, Mladen, Marine et Solène et moi. Nous avons réglé la facture de 800 euros avec la coopérative scolaire pour ne pas faire attendre l'illustrateur.

Une autre illustratrice viendra au mois de juin pour les classes restantes pour un montant équivalent.

Pourriez-vous me dire, quelle sera la participation de l'amicale et de l'APE à ces deux interventions s'il vous plait?

Je vous remercie pour l'organisation de la vente de livres et pour votre aide pour le financement de l'intervention de l'illustrateur. C'est très intéressant pour les élèves. Bon weekend à venir »

Après un tour de table, il est proposé de participer au même montant que les années précédentes, à savoir 400 €. Après un vote du CA, le montant de 400 € est approuvé.

- Retour de l'action saucisson :

Avec les suppléments de dépenses qui n'étaient pas forcément prévues cette année, il est à réfléchir pour la prochaine réunion de CA APE, du retour de l'action saucisson qui s'était déroulée l'an passé en mai et qui avait rapportée près de

APE - Ecole Publique Marcel Canonnet
3 rue des Sports 44 690 CHÂTEAU-THÉBAUD
apemarcelcanonnet@gmail.com / ape-chateauthebaud.sportsregions.fr



ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES



300€. A savoir qu'au mois de mai, nous n'avons pas d'action particulière. A mettre à l'ordre du jour du prochain CA du mois de mars.

- Proposition d'achat d'une machine à Barbe à papa :

Lors de la réunion commission fête de l'école, il a été évoqué la possibilité d'acheter une machine pour la barbe à papa : à la location de cette machine nous coûte 50 € chaque année hors consommable pour un week-end hors à l'achat, une telle machine peut être achetée aux alentours de 150 €. Émilien s'est chargé de sortir un devis. Après un tour de table et un vote du CA, il est proposé d'acquérir une machine barbe à papa de la marque VEVOR, pour un montant de 147,99 € (pour information j'ai réussi à l'avoir pour 130,99 €). Nous pourrions également mettre cette machine à la location.

L'Amicale Laïque, par la voix de Carole, sa coprésidente, se propose d'acheter la machine à 50 % avec l'Amicale Laïque de Château-Thébaud. Cette proposition sera entérinée après passage au vote par le CA de l'Amicale Laïque pour acceptation ou non.

- Impression Plaquette APE & Agenda APE :

Suite à l'élaboration de la Plaquette APE par Charlotte, et après validation de celle-ci par les membres du CA, Émilien a sorti quelques devis d'impression : 250 exemplaires à 43 € / 500 exemplaires à 51 € / 1000 exemplaires à 75 €. Après un tour de table et un vote du CA, il est décidé de commander 500 exemplaires à 51 €. Cette plaquette est censée nous durer 3-4 ans, elle sera mise dans les cartables des enfants à chaque rentrée scolaire et utilisée pour le forum des associations qui se déroule en septembre et pour la porte ouverte de notre école qui se déroule en mars.

En ce qui concerne l'agenda APE, vu le faible nombre (autour de 100 exemplaires), Stéphane se propose de faire les impressions et donc de ne pas passer par un imprimeur. Merci Stéphane.

- TPE bancaire :

Il est évoqué également lors de cette réunion l'achat d'un TPE, il est proposé d'en reparler lors d'une prochaine réunion de CA même si l'intérêt de l'achat semble s'imposer.

L'ordre du jour étant épuisé, fin de réunion de CA APE à 22h45.

Prochaine réunion de CA APE, le lundi 03 mars 2025, à 20h30, salle à déterminer.

Ordre du jour prévisionnel :

- Tour de table
- Approbation du dernier compte rendu de CA du 20 janvier 2025
- Point FCPE (adhésions FCPE)
- Bilan des dernières actions (Goûter des vacances d'hiver, Action brioches BONNIN)
- Actions à venir (Benne à papier, Action commission inclusion, Goûter des vacances de printemps)
- Point commission Inclusion
- Point commission Fête de l'École 2025
- La parole à l'Amicale Laïque
- Questions diverses

APE - Ecole Publique Marcel Canonnet
3 rue des Sports 44 690 CHÂTEAU-THÉBAUD
apemarcelcanonnet@gmail.com / ape-chateauthebaud.sportsregions.fr